

# Colloque juridique de l'USS 2025

à l'occasion de la publication du manuel « Droit collectif du travail »

L'USS a intégralement révisé son manuel « Droit collectif du travail ». Nous nous réjouissons de vous présenter cet ouvrage de référence, destiné tant à la recherche qu'à la pratique, et d'en débattre dans le cadre d'un colloque spécialisé.

Rédigé par des spécialistes du droit du travail, le manuel s'intéresse aux bases du droit constitutionnel et du droit international public, en particulier à la liberté syndicale. Il propose un commentaire approfondi des articles du code des obligations relatifs aux CCT et aux CN, ainsi que de la loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail (LECCT).

À l'occasion du 30e anniversaire de la loi sur la participation, nous nous pencherons de plus près sur la codécision au sein des entreprises. Nous aborderons également la question des nouvelles exigences en matière de licenciements collectifs et de plans sociaux.

Le repas de midi, les pauses et l'apéritif de clôture vous donneront la possibilité d'échanger et de réseauter avec les personnes présentes. Le colloque s'adresse aux juristes, aux expert-e-s en droit du travail, ainsi qu'aux représentant-e-s des syndicats, du monde académique et de la pratique.

**Lundi 3 novembre 2025**  
**09 h 15 – 17 h 15**  
**suivi d'un apéritif**

**Hôtel Bern**  
**Zeughausgasse 9**  
**3011 Berne**

**Langues du colloque :**  
**allemand et français**  
**(avec interprétation simultanée)**

**Direction du colloque :**  
**Luca Cirigliano,**  
**ancien secrétaire central de l'USS**

## Programme

À partir de 8 h 45	ouverture des portes et café de bienvenue	
9 h 15	<b>Luca Cirigliano</b> , docteur en droit Direction du colloque	Mot de bienvenue
9 h 30	<b>Pierre-Yves Maillard</b> conseiller aux États, président de l'USS	Cadre politique
9 h 45	<b>Paul Rechsteiner</b> , avocat, ancien conseiller aux États et ancien président de l'USS	Présentation générale : évolution du droit collectif du travail en Suisse
10 h 15		Brève pause - café
10 h 30	<b>Kurt Pärli</b> , professeur et docteur en droit	Bases du droit international public et du droit de l'UE, mesures d'accompagnement et accord sur la libre circulation des personnes
11 h 15	<b>Andreas Rieger</b> , lic. phil. ancien coprésident d'Unia	Évolution et importance des CCT en Suisse
12 h 00	<b>Lukas Schaub</b> , docteur en droit, avocat, LL.M	Le droit de grève et le principe de proportionnalité
12 h 45		Repas de midi
14 h 15	<b>Christoph Häberli</b> , juriste	Problèmes actuels liés à l'exécution conjointe des CCT
15 h 00	<b>Jean Christophe Schwaab</b> , docteur en droit	Loi sur la participation et codécision dans les entreprises
15 h 45		Brève pause - café
16 h 00	<b>Table ronde sur l'importance du droit collectif du travail</b> Direction : <b>Isabelle Wildhaber</b> , docteure en droit, professeure de droit du travail, HSG St-Gall <b>Valérie Berger</b> , cheffe du centre de prestations Libre circulation des personnes et Relations du travail (PA), SECO <b>Carol Ghiggi</b> , juriste, avocate, Syndicom <b>Gabriela Medici</b> , docteure en droit, codirection du secrétariat de l'USS, responsable du dossier Droit du travail	
16 h 45	<b>Jean-Philippe Dunand</b> , docteur en droit avocat, professeur de droit du travail, Université de Neuchâtel	via Zoom Protection contre les licenciements abusifs
17 h 15		Apéritif, fin du colloque

## Inscription

**Vous voudrez bien vous inscrire sur notre site à l'adresse suivante :**

**[www.uss.ch/colloque-juridique](http://www.uss.ch/colloque-juridique)**

**Délai d'inscription : 26 octobre 2025** Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions sont fermes et définitives. La facture sera envoyée après la tenue du colloque.

**Frais** (documentation, repas et boissons compris)

**CHF 190.-** pour le personnel et les membres des fédérations de l'USS

**CHF 350.-** pour les non-membres

**CHF 50.-** pour les étudiant-e-s et les apprenti-e-s